



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

La préfète

Moulins, le **17 JUIL. 2018**

Circulaire n° 50 / 2018

La préfète de l'Allier

à

Mesdames et messieurs les maires du
département de l'Allier

En communication aux sous-préfets des
arrondissements de Montluçon et Vichy

Objet : journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites
de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France

PJ : un message

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la journée nationale à la mémoire
des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes »
de France, les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs françaises toute
la journée du dimanche 22 juillet 2018.

Je vous serais obligée de bien vouloir procéder à ce pavage et vous remercie de
veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème
national.

Vous trouverez également, ci-joint, le message de la secrétaire d'État auprès de la
ministre des armées, qui devra être lu au cours des cérémonies organisées dans le
département.

Marie-Françoise LECAILLON